

Edito | Une majorité? Certes mais aussi d'abstentionnistes

On s'y attendait mais quand même pas à ce niveau là... Un record absolu - la moitié du corps électoral défaillant- qui est une très mauvaise nouvelle, non seulement pour la vitalité de notre démocratie mais pour le nouveau président, aussi, qui obtiendra sa majorité absolue mais héritera d'un pays aux mille fractures. En tout cas, ce premier tour qui ne sera sans doute corrigé qu'à la marge au second, le 18 juin, éclaire, à posteriori, bien davantage qu'un 66% pour Emmanuel Macron sur la nature de ce vote. Celui-ci était, et restera, avant tout comme un vote anti Marine Le Pen. Un rejet clair et net des propositions du Front National plutôt qu'une adhésion franche et massive au programme, ou du moins à ce que l'on en a aperçu, du nouveau président. Et cela n'est pas rien. D'abord parce ce qu'une abstention aussi large est une première inquiétante sous la V^e République, ensuite parce que le renouvellement annoncé s'accompagne donc dans l'esprit des Français d'une bonne dose de scepticisme.

Certes, le parti du président confirmera dans une semaine son fort leader-ship mais il ne devra pas, ne pourra pas, oublier que quasiment la moitié des Français se sont désintéressés de ce moment clé de nos institutions qu'est le rendez vous avec celles et ceux qui, demain, seront appelés à faire et voter les lois. Un déni considérable que le nouveau pouvoir ne va pas pouvoir ignorer sauf à faire des choix qui risquent de trouver une vraie opposition ailleurs que sur les bancs de l'Assemblée nationale.

Le paysage qui se dégage de ce premier tour confirme, en tout cas, le bouleversement du rapport des forces politiques né de l'irruption d'En Marche sur le devant de la scène mais, bien plus encore, il bouscule le scénario esquissé au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle.

En effet, là où l'on voyait se dessiner, au cœur du tableau, un nouveau centre à forte coloration libérale et deux forces sur le mode rejet, à gauche avec Mélenchon et la France Insoumise absorbant une bonne part de l'électorat socialiste et à droite avec Marine Le Pen et le FN débordant les "Républicains", nous assistons, ce 11 juin, à quelques mises au point spectaculaires. En l'occurrence il s'agit moins de la confirmation de l'effondrement du PS dans la foulée de l'échec cuisant de Benoît Hamon que du recul considérable du Front National, retourné à ses vieux démons des divisions et disqualifié après le zéro pointé de Marine Le Pen lors de son face à face avec Emmanuel Macron et, symétriquement, de la chute de la France Insoumise qui a mal digéré les dérobades et les saillies de Jean-Luc Mélenchon.

La droite, de son côté, avec un score de l'ordre de celui obtenu par François Fillon, résiste un peu mieux que prévu mais ne trouvera guère d'appoints lors de seconds tours où, le plus souvent, elle aura un lourd handicap par rapport à En Marche. En Gironde, par exemple, c'est le cas pour le maire d'Arcachon, Yves Foulon, qui était le seul député de droite lors de la dernière législature qui est distancé de plus de quinze points. A gauche, c'est l'hécatombe aussi et on mesure l'impact de la démobilisation de l'électorat socialiste quand on songe que le jeune ministre Matthias Fekl est éliminé à Marmande et qu'un député comme Gilles Savary sur le langonnais, partira, au second tour, avec un handicap de plus dix points tandis que dans les Landes, terre socialiste s'il en est, les trois candidats d'En Marche, Geneviève Darrieussecq, la maire de Mont-de Marsan en figure de proue, sont en tête.

Ce constat général ne saurait, redisons-le, exonérer le nouveau pouvoir d'entrer de plain pied dans la législature avec une certaine humilité. Le référend d'En Marche, en Gironde, Tanguy Bernard le rappelait, non sans raison, ce dimanche, chez nos confrères de France 3, s'inquiétant de cette abstention record et soulignant la nécessité " d'entendre ce message" et l'aspect "conditionnel" du triomphe d'En Marche. Sage propos dans le climat d'apparente euphorie entretenu par un univers médiatique très pressé.



Joël Aubert

